

e-Newsletter



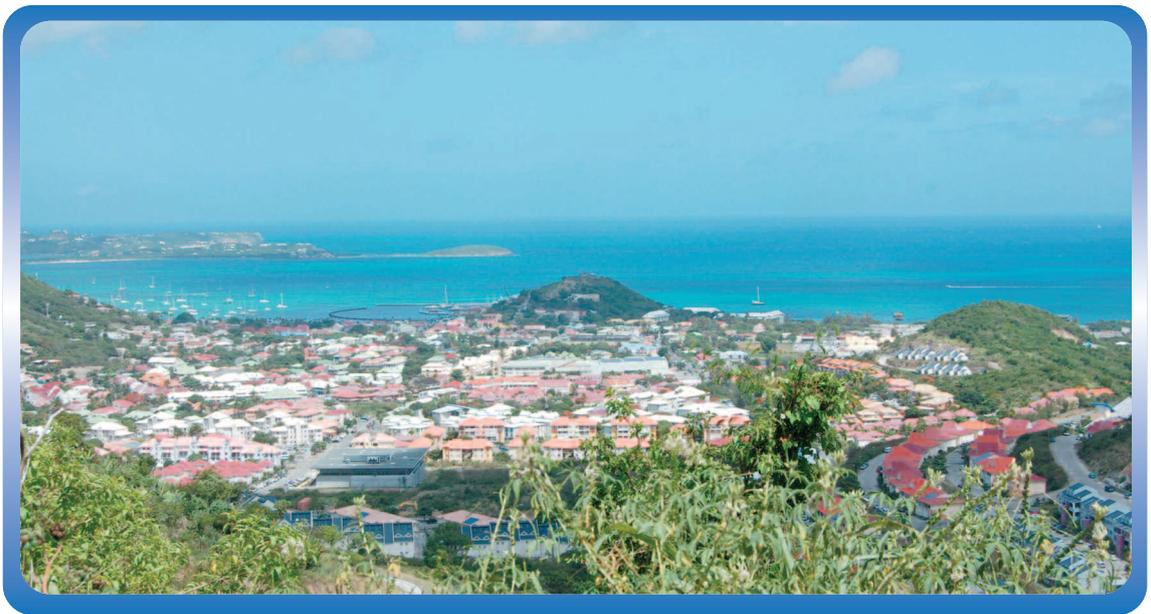
LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

N°4

JUILLET 2014

AMÉNAGEMENT DE LA BAIE DE MARIGOT

Le projet d'aménagement de la baie de Marigot est entré dans sa phase opérationnelle. Alors que les élus du conseil territorial viennent de définir les grands axes d'aménagement, la phase de concertation aura lieu à la mi-juillet, tandis que l'appel d'offres pour la réalisation des travaux sera lancé au mois de décembre prochain.



Le projet entre dans sa phase opérationnelle !

Après l'appel d'offres pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) lancé en début d'année, quatre réunions de travail ont été organisées courant juin entre les élus et le groupement piloté par le cabinet Ricochin chargé de l'AMO. Ces réunions initiées par la Présidente Aline Hanson ont eu pour principal objet de lancer la phase rédactionnelle du document-programme de l'aménagement de la baie, sur la base du projet « Architectural Concept retenu par la Collectivité en 2008 et chiffré à 132 millions d'euros.

Les élus ont ainsi pu décider des ajustements à apporter au projet (type d'hôtellerie, type de logements, zones accessibles au public, etc.) pour qu'il soit avantageux pour le territoire et attractif pour les investisseurs. Le groupe mandataire a, de son côté, pour mission de faire des propositions d'aménagement adaptées aux composantes du projet (marina, croisière, aménagements et bâ-

timents publics) et d'assister la Collectivité dans les différentes phases de mise en œuvre, qu'elles soient techniques, juridiques ou financières.

Votée en Conseil territorial le 26 juin dernier, la phase de concertation publique auprès des institutions collectives (Conseils de quartier, CCISM, CESC) et des socioprofessionnels (ACM, AHSM, FIPCOM), peut désormais être lancée par la collectivité. Le comité de pilotage et le comité technique de la collectivité s'attèlent à fixer les paramètres de développement qui feront partie du cahier des charges. La mise en concurrence du projet, qui permettra de sélectionner le porteur privé chargé des aménagements, est prévue pour décembre 2014, avec un démarrage des travaux estimé à début 2016.

Comme l'a déclaré Aline Hanson en Conseil territorial, jeudi 26 juin, l'aménagement de la baie est une priorité, et la Présidente veillera à tenir le calendrier

SOMMAIRE

Page 1 :

- L'aménagement de la Baie de Marigot dans sa phase opérationnelle

Page 2 :

- L'édito de la Présidente
- Cité scolaire : Première visite de terrain

Page 3 :

- La Présidente en déplacement à Paris
- Les décisions du Conseil territorial

Page 4 :

- La Collectivité célèbre les papas
- Guillaume Arnell reçoit le Conservatoire du Littoral
- La CTOS affiliée au CNAS

Page 5 :

- L'actualité de la COM en bref...

Page 6 :

- Inauguration des réservoirs d'eau à Concordia
- Enseignement du tourisme à l'école
- Des géants de papiers exposés à la COM

Page 7 :

- Code de l'urbanisme et PLU
- Fin de la manifestation ZumFit
- Visite de la sous-préfète PAM

Page 8 :

- Centre aéré de la Collectivité en juillet

Page 9 :

- « Bring back our girls », mobilisation de la ministre avec de jeunes Antillaises
- Retour sur l'ouverture de la Maison de St Martin à Paris

Page 10 :

- Célébration de la Fête nationale, le 14 juillet



L'édito de la Présidente

Lors de la dernière séance du Conseil territorial, une délibération demandant l'habilitation du RSA a été votée par les membres de cette assemblée. Il s'agit d'une décision politique importante, dans le cadre de notre action visant la prise en compte des spécificités de Saint-Martin en général, et la réduction des dépenses de la Collectivité en particulier. Le Revenu de Solidarité Active représente en effet une charge considérable qui ampute notre budget de près de 15 millions d'euros par an, alors que cette somme pourrait être affectée à des postes plus utiles à l'intérêt général.

Devant l'inquiétante augmentation du nombre de bénéficiaires, la Collectivité se devait de réagir en se donnant les moyens d'adapter le RSA aux contraintes liées à notre territoire. Cette habilitation est donc la première étape d'un processus qui vise à ajuster ce dispositif, ce qui permettra à termes une meilleure maîtrise de nos dépenses de fonctionnement liées à cette prestation.

afin que dès 2016, le premier coup de pioche puisse être donné. « Nous faisons de ce projet notre priorité, car il est vital pour notre territoire et son économie de se positionner pour devenir

dans les cinq années à venir un port d'attache incontournable pour l'embarquement et le débarquement de la croisière haut de gamme », a indiqué la Présidente.

LES GRANDES LIGNES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

Le projet retenu par la Collectivité prévoit la création d'un bassin d'environ 32 hectares avec des tirants d'eau variant de 6 à 8m50, destiné à accueillir le trafic inter-îles, deux paquebots de moyenne croisière, et 94 places dédiées à la mini croisière. Ce bassin s'accompagne de la création de 21,5 hectares de surface remblayée destinée à recevoir les infrastructures nécessaires au fonctionnement du Port, mais également des logements, de l'hôtellerie et des services publics. Le projet prévoit également la création d'une digue de protection anticyclonique du bassin et un chenal d'accès.

LA COMPOSITION DU GROUPEMENT CHARGÉ DE L'AMO

Pilote de la Mission, coordinateur du groupement, simulations financières aménagements maritimes : Philippe Ricochin de Ricochin Consultant

Expertise technique et économique : EGIS

Expertise urbaine : Tropisme

Expertise juridique : Landot et Associés

Expertise financière et fiscale : Stratorial Finances



Les élus et le groupement de l'AMO en réunion de travail, le vendredi 13 juin 2014

Cité scolaire : Le comité de pilotage effectue sa première visite de terrain



La Présidente Aline Hanson, l'élu René-Jean Duret et le proviseur du lycée, Frantz Gumbs

La Présidente Aline Hanson a effectué avec le comité de pilotage de la cité scolaire la première visite de terrain sur le site de la Savane, jeudi 12 juin 2014, visant à réaliser un premier point de contrôle sur l'avancée des travaux qui ont débuté en mars dernier.

Composé de la Présidente du Conseil territorial, du représentant du Rectorat, de la Semsamar et de l'entre-

prise GTM chargée des travaux, le comité de pilotage a pour mission d'effectuer le suivi du financement du projet (subventions, déroulement du crédit, etc.) et de faire le point technique avec la Semsamar, qui a la charge de ce mandat, afin de s'assurer que les travaux sont bien conformes au cahier des charges.

La Présidente Hanson a constaté avec satisfaction la bonne avancée du chantier ; les travaux de fondation et de terrassement seront terminés à la fin du mois de juin, et les ouvriers pourront alors passer à la deuxième phase de construction, celle de l'élévation du bâtiment, sachant que la cité scolaire doit ouvrir ses portes à la rentrée de septembre 2015.



Le comité de pilotage en visite de chantier

Déplacement à Paris

La Présidente Aline Hanson reçue par la ministre des Outre-mer, George Pau-Langevin



La Présidente Aline Hanson et la vice-présidente Ramona Connor entourent la ministre des Outre-mer, George Pau-Langevin

La ministre George Pau-Langevin a reçu la Présidente du conseil territorial de Saint-Martin Aline Hanson et sa 2e vice-présidente Ramona Connor, lors d'un entretien au ministère rue Oudinot à Paris, programmé le 5 juin 2014.

La Présidente Hanson avait sollicité ce rendez-vous de travail avec la ministre de tutelle, afin d'aborder les dossiers urgents inhérents à notre territoire. La question de la réforme du Revenu de Solidarité Active (RSA) a longuement été discutée, Ramona Connor ayant eu la charge de présenter à la ministre la position de notre territoire qui souhaite obtenir une réforme de cette prestation sociale obligatoire. Parmi les autres dossiers évoqués lors de cette rencontre ministérielle, la Présidente Hanson a tenu à faire le point sur les finances et la fiscalité de notre Collectivité, rappelant à la ministre que la Direction

Régionale des Finances Publiques de Guadeloupe (DRFIP) n'avait toujours pas transféré à la Collectivité les recettes perçues à tort - sur les jeux de hasard notamment - comme le protocole d'accord signé en décembre 2012 entre la COM, l'état et l'AFD le stipule. Cette réunion de travail a également été l'occasion pour la Présidente d'aborder la question des moyens insuffisants de la justice, mais aussi de l'éducation nationale et de la représentation locale du Rectorat sur notre territoire, ainsi que l'absence très pénalisante d'un service dédié à la statistique à Saint-Martin.

La ministre George Pau-Langevin s'est montrée très attentive aux doléances formulées par la Présidente Aline Hanson, elle s'est engagée à donner rapidement suite à ces dossiers qui ralentissent le bon fonctionnement de notre Collectivité.

QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES EN OUTRE-MER ?



Ce déplacement à la capitale a aussi permis à la Présidente de participer à la commission d'évaluation des politiques publiques en Outre-mer (CNEPEOM) qui s'est réunie le 4 juin dernier, au ministère des Outre-mer. Cette rencontre de travail visait à présenter le rapport biennal qui sera définitivement validé le 9 juillet 2014, pour être ensuite présenté au Parlement. Ce rapport biennal comporte quatre grands thèmes : l'insertion professionnelle et l'emploi des jeunes, la formation des prix, la continuité territoriale et le logement social.

Lors de son intervention devant la commission, la Présidente Hanson a choisi de concentrer son discours sur la situation préoccupante de la jeunesse saint-martinoise. Elle a soulevé les problématiques liées au décrochage scolaire, et a fait part des mesures qu'elle souhaite instaurer sur le territoire en faveur de la jeunesse : une école de la deuxième chance et un vivier d'enseignants saint-martinois mieux à même d'appréhender le bilinguisme de la population.

Conseil territorial du 26 juin

Réforme du RSA au cœur des débats

Parmi les délibérations prévues à l'ordre du jour du Conseil territorial du jeudi 26 juin, deux points ont dominé les débats : le vote d'une habilitation portant sur le revenu de solidarité active (RSA) et le lancement de la procédure de concertation concernant l'aménagement de la baie de Marigot.

Confrontée à une augmentation exponentielle du nombre de bénéficiaires du RSA (+80.7% entre 2010 et 2013), et à un volume financier dédié à cette prestation qui dépasse 15 millions d'euros par an (12% du budget de fonctionnement 2014), la Collectivité de Saint-Martin se devait de réagir, afin que la lourde charge du RSA n'obère plus les autres politiques de développement et de dynamisme économique.

Le Conseil territorial était donc invité à se prononcer sur l'adaptation des dispositions législatives en vi-

gueur du RSA aux caractéristiques et aux contraintes de notre territoire, comme le permet l'article LO 6351-5 du code général des collectivités territoriales. Votée à la majorité, cette délibération va ainsi permettre à notre Collectivité de maîtriser ses interventions en faveur du social et de rééquilibrer la dépense publique en faveur des autres politiques.

Front de mer : Lancement des concertations en juillet

Ce Conseil territorial du mois de juin a également permis à la majorité de lancer la procédure de concertation pour l'aménagement du Front de mer de Marigot. Depuis le marché de définition initié en 2008, rien n'avait bougé concernant ce grand projet d'aménagement de la baie de Marigot. La mandature RRR l'avait annoncé dans son programme en 2012, le Front de mer de Marigot allait être réhabi-

lité, avec un quai d'honneur pour les méga yachts. La Présidente Hanson a fait de ce développement une priorité économique de son mandat, en lançant début 2014 l'appel d'offres pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Les élus du conseil territorial et le groupement ayant remporté ce marché ont ensuite travaillé tout le mois de juin pour définir les ajustements à apporter aux aménagements. Cette délibération votée par le Conseil territorial a eu pour objectif de fixer les modalités de la concertation qui sera lancée à partir du 15 juillet 2014. Ainsi, plusieurs réunions sont prévues, visant à présenter le projet aux institutions de la Collectivité (Conseil de quartier, CCISM et CESC) et aux socioprofessionnels (FIPCOM, AHSM et ACM), le but étant de se nourrir des propositions qui seront faites lors de ces concertations pour finaliser le contenu du projet. La Collectivité compte ensuite lancer l'appel d'offres pour choisir l'aménageur, en décembre 2014.

La Collectivité fête les papas !



La COM a célébré les papas le 13 juin 2014

Comme elle l'a fait le 23 mai 2014 avec les mamans, la Collectivité de Saint-Martin a souhaité célébrer les papas, le 13 juin dernier. Organisée en collaboration avec les six conseils de quartier de Saint-Martin, cette fête des pères collective a mis à l'honneur six papas émérites, dont le parcours exemplaire a attiré l'attention des responsables des conseils de quartier qui les ont choisis.

Ainsi, messieurs Raymond Fernand GLASGOW (quartier n°1), Paul Simonet BRYAN (quartier n°2), Edgar Vanico RICHARDSON (quartier n°3), Ghislain JOE (quartier n°4), Alain MINVILLE (quartier n°5) et André ROBINEAU (quartier n°6), ont reçu les chaleureuses félicitations des élus du Conseil territorial pour leur implication au sein de la cellule familiale. La Présidente Hanson et sa vice-présidente Ramona Connor ont d'ailleurs rappelé le rôle central que doit occuper le père dans la construction familiale et ses devoirs eu égard à l'éducation et l'accompagnement des enfants vers l'âge adulte.

Lors de cette belle cérémonie de récompense, les parcours méritants de chaque papa ont été mis en lumière ; tous sont repartis avec un certificat de reconnaissance et un présent de la part de la Présidente et de ses conseillers territoriaux.



Le 23 mai dernier, la Collectivité a célébré les mamans

Conservatoire du Littoral Le 1er vice-président Guillaume Arnell reçoit le délégué outre-mer, Alain Brondeau

Alain Brondeau, délégué outre-mer du Conservatoire du Littoral, accompagné de Béatrice Galdi, chargée de mission, et Nicolas Maslach, directeur de la Réserve Naturelle, ont été reçus en Collectivité, mardi 24 juin, par le 1er vice-président Guillaume Arnell, président du pôle de développement durable.

C'était la première visite à Saint-Martin pour Alain Brondeau, qui a été nommé en mars dernier délégué à l'outre-mer, et qui souhaitait rencontrer ses partenaires locaux afin d'aborder avec eux les dossiers en cours. La Présidente Hanson avait chargé son 1er vice-président Guillaume Arnell d'animer cette rencontre lors de laquelle ont été évoqués la question de la protection et de la valorisation des étangs et de leurs berges, l'échange de foncier entre la Collectivité et le Conservatoire du Littoral autorisant la construction d'une nouvelle station d'épuration sur le secteur de Quartier d'Orléans, et la situation complexe du site protégé de la baie de l'Embouchure (Galion) qui a pour vocation de retrouver son aspect remarquable et naturel dans le cadre d'une procédure lancée par le Conservatoire du Littoral.

Le 1er vice-président Arnell s'est montré très attentif aux questionnements soulevés par le Conservatoire du Littoral concernant ces dossiers, et a réaffirmé la position de la Collectivité qui souhaite développer un partenariat accru avec le Conservatoire du Littoral pour que ces dossiers aboutissent.



De gauche à droite : Nicolas Maslach, directeur de la Réserve Naturelle, Guillaume Arnell, 1er vice-président de la Collectivité, Béatrice Galdi, chargée de mission au Conservatoire, Alain Brondeau délégué outre-mer et Ronald Gunot, directeur de l'aménagement du territoire de la Collectivité.

Comité National d'Action Sociale (CNAS) Les prestations du CNAS accessibles aux employés de la CTOS

Les agents de la Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires (CTOS) sont désormais affiliés au Comité National d'Action Sociale. Le CNAS sert plus de 630 000 de bénéficiaires en France, et offre un

panel de prestations sociales, culturelles, familiales et de confort aux employés du service public.

Les vice-présidentes Ramona Connor, chargée du Pôle Solidarité & Familles, et Rosette Gumbs-Lake, présidente de la CTOS, ont présenté les

prestations du CNAS aux employés de la CTOS, le 18 juin dernier. Le CNAS a essentiellement pour mission de proposer aux agents territoriaux des prestations sociales diverses (prêts, chèques vacances, coupons sport, aide à la garde des enfants, etc.) ;

Pour tout renseignement, les agents peuvent s'adresser à l' élu référent, madame Ramona Connor, ou à la DRH de la CTOS, madame Juliette Irish.



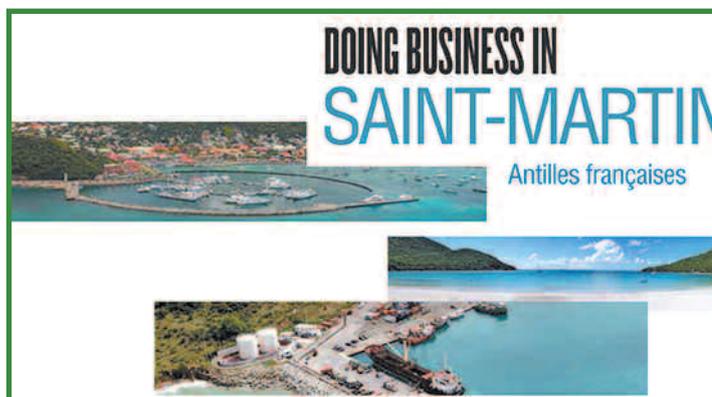
Les vice-présidentes Ramona Connor et Rosette Gumbs-Lake présentent les avantages du CNAS aux employés de la CTOS

L'ACTUALITÉ de la COM en bref...

Le Guide de l'investisseur, un atout indéniable pour promouvoir notre destination auprès des investisseurs

La Collectivité a participé au sommet CHRIS (Caribbean Hotel & Resort Investment Summit), à Miami, la grande rencontre du business touristique caribéen. Voilà quatre ans que la Collectivité de Saint-Martin se rend annuellement à ce sommet décisif, afin d'évaluer le marché et d'affiner en fonction des éléments recueillis sur place, la politique de développement touristique du territoire. Le CHRIS a accueilli cette année 250 représentants de gouvernements et de grands groupes touristiques internationaux parmi lesquels notre Collectivité territoriale. Il s'agissait pour l'ensemble des participants de s'imprégner de l'évolution du contexte économique et touristique des Caraïbes, où de l'avis général, la dynamique des investissements est à nouveau relancée, après plusieurs années de crise.

La Collectivité de Saint-Martin, qui a su s'imprégner des échanges initiés dans le cadre de ce sommet d'affaires, a programmé des déplacements dans les prochains sommets et conférences en Caraïbes et aux Etats-Unis, mais aussi en Europe, afin de mettre en avant la fiscalité de notre territoire, au travers du Guide de l'investisseur Doing Business In Saint-Martin, qui vient de sortir et qui sera présenté à la presse le 10 juillet.



Un détachement de vingt-deux militaires en mission à Saint-Martin

La Présidente Aline Hanson a reçu en Collectivité, jeudi 12 juin 2014, le capitaine Fahy et l'adjudant Fertassi, du Détachement Terre Antilles (DTA) du 33e Régiment d'Infanterie de Marine de Martinique, en mission de souveraineté à Saint-Martin.

Les forces armées sont ainsi déployées dans les territoires d'outre-mer, mais aussi en métropole, afin de créer le lien avec la population, la mission de souveraineté visant à défendre le territoire national et ses habitants. Le capitaine Fahy a fait part à la Présidente de l'accueil chaleureux reçu par les forces armées de la part de la population saint-martinoise, notamment des jeunes qui sont spontanément venus serrer la main des militaires, en patrouille dans le centre-ville de Marigot.

La Présidente a fait part de sa satisfaction à recevoir cette mission de souveraineté sur le territoire de la Collectivité, après deux ans d'absence, « une



occasion de faire naître des vocations auprès de la jeunesse et de mettre en avant les valeurs républicaines et citoyennes », a-t-elle commenté.

Le DTA du 33e Rima, dirigé par l'amiral Bosselut, chef des forces armées aux Antilles, effectuera une nouvelle mission de souveraineté à Saint-Martin et St Barthélemy dès l'automne prochain, a annoncé le capitaine Fahy.

La Présidente Hanson salue le départ du secrétaire général Afif Lazrak



En poste à Saint-Martin depuis 2 ans et demi, le secrétaire général de la préfecture, Afif Lazrak, a été promu au poste de sous-préfet ; un premier mandat qu'il exercera dans le département du Lot. Le préfet Philippe Chopin a organisé un cocktail de départ en Préfecture, jeudi 12 juin dernier, afin de rendre hommage au travail exemplaire de son secrétaire général. La Présidente Aline Hanson et l'exécutif de la Collectivité ont tenu à être présents pour remercier Afif Lazrak de sa forte implication auprès de la Collectivité de Saint-Martin, ce qui a permis de faire avancer de nombreux dossiers. Monsieur Lazrak, de son côté, a remercié la Collectivité et ses élus pour les avancées engagées au bénéfice du territoire.

Josiane Carty-Nettleford félicite les lauréats du rallye de Mathématiques de l'IREM



L'élue Josiane Carty-Nettleford a représenté la Présidente Hanson au lycée polyvalent des îles du Nord, le vendredi 6 juin, lors de la cérémonie de récompenses du 23e Rallye de Mathématiques de l'IREM, organisé dans toute l'Académie de Guadeloupe, entre janvier et avril 2014.

Ecoliers, collégiens et lycéens participaient à ce grand concours annuel dont l'objectif est de donner aux élèves le goût des Mathématiques. Un pari réussi pour Saint-Martin qui a enregistré de très bons résultats. Chez

les Primaires, c'est l'école de Cul de Sac qui est arrivée en tête de l'Académie, une très belle performance portée par les élèves Maya Soubeste et Charlotte Lossouarn, que la Présidente Hanson avait félicité en personne en avril dernier, à l'annonce des résultats. Les deux championnes avaient pu se rendre en Guadeloupe pour chercher leur prix, grâce à la prise en charge de leurs billets d'avion par la Collectivité. A noter également les bonnes performances des écoles Jean de la Fontaine et Quartier d'Orléans 2, dont des élèves ont également été primés.

Afin de saluer les bons résultats des participants de Saint-Martin, l'IREM a tenu tout spécialement à faire le déplacement pour féliciter ces élèves méritants. Une initiative saluée par la Collectivité.

Réservoirs du Mont des Accords

La capacité de stockage en eau potable accrue de 2000 m³

Le premier vice-président du Conseil territorial, Guillaume Arnell, et l'élu Louis Fleming, président de l'Établissement des Eaux et Assainissement de Saint-Martin (EEASM), inauguraient, mercredi 25 juin, en présence du préfet Philippe Chopin, la construction des réservoirs d'eau potable du Mont des Accords, sur les hauteurs de Concordia.

Cet ouvrage, dont le coût global se monte à 5,9 millions d'euros, a été financé par l'Europe, la Collectivité et l'Etat. Il permet de développer la capacité de stockage en eau potable de 2000 mètres cube supplémentaires, offrant ainsi aux usagers une meilleure qualité de distribution.

Le premier vice-président Guillaume Arnell, qui représentait la Présidente Hanson lors de cette inauguration, a rappelé la nécessité pour notre Collectivité de rattraper son retard en matière d'infrastructures, notamment celles liées à la distribution de l'eau et à l'assainissement, insistant sur l'appui précieux des fonds

européens en la matière. Le Premier vice-président Arnell n'a pas manqué dans son allocution de faire un aparté sur la question de l'économie de l'eau, qui reste une denrée rare - à fortiori sur notre île - denrée que tout un chacun se doit de préserver. Il a remercié la famille Fleming qui a mis à disposition le terrain, ainsi que les entreprises qui sont intervenues sur ce chantier, félicitant au passage l'EEASM et sa direction pour le travail accompli en faveur des administrés.

Le préfet Chopin a, pour sa part, signifié l'importance des fonds européens pour ce type de réalisation, rappelant que Saint-Martin ne pourrait se passer de ces fonds structurels de l'Europe, tant que le territoire n'aurait pas rattrapé son retard sur la métropole.

Les invités présents ont pu visiter l'imposant ouvrage construit à flanc de montagne, et dont les parois ont été décorées par l'artiste Paul Elliott, permettant ainsi aux réservoirs de se fondre dans la nature luxuriante à cet endroit de l'île.



Louis Fleming, Guillaume Arnell et le Préfet Chopin coupent le ruban d'inauguration

Scolaire

Des géants de papier dans le hall de la Collectivité

C'est dans le cadre de la semaine des Arts que la conseillère pédagogique Céline Renger a initié un projet destiné à développer la créativité des élèves de primaire. Pas moins de six écoles, 28 classes dont 3 CLIS (Classe pour l'inclusion scolaire), soit 649 élèves, ont participé cette année.

Jean-Luc Elice, responsable de l'USEP, a coordonné le projet, tandis que l'artiste peintre et sculpteur Coccinella a guidé les élèves dans leur création, le Rectorat ayant prévu l'intervention d'un professionnel sur une base de 30 heures.

La Collectivité de Saint-Martin a accueilli avec enthousiasme ces géants de papier créés par de jeunes apprentis artistes très impliqués, qui au travers de ce projet pédagogique ciblé ont pu développer leur sens créatif, se familiariser avec l'idée du volume, tout en gardant une approche éco citoyenne sur l'utilisation de déchets dans leur création. La Maison du peuple joue ici pleinement son rôle en faisant la promotion d'initiatives scolaires et citoyennes, et en mettant à l'honneur le travail des enfants.

Cette initiative a été sponsorisée par l'association Island Gems Foundation, qui a financé le vernis nécessaire à la finition des œuvres.



Enseignement du tourisme

Bilan concluant d'une expérimentation au Collège de Quartier d'Orléans



Dans le cadre d'un projet initié par la Collectivité, l'Education nationale et l'Office du tourisme, l'instruction du tourisme a fait une entrée expérimentale dans une classe de 4e du collège de Quartier d'Orléans. Pendant six mois, 24 élèves d'une classe euro-caribéenne ont en effet suivi des cours liés au tourisme, mais ont également acquis de nombreuses connaissances générales sur le territoire. La Réserve naturelle et diverses associations culturelles ont notamment participé à cette formation touristique, en accueillant les élèves sur le terrain afin de leur transmettre leur savoir respectif.

Cette expérience s'est donc avérée positive dans la mesure où elle a su captiver les élèves sur un des secteurs vitaux de Saint-Martin, formant à terme, de futurs professionnels du tourisme au service de la destination.

C'est ainsi qu'un bilan exhaustif a été présenté au collège III par Evelyne Fleming, chargée de mission auprès du représentant du Recteur, en présence de Jean-Marie Jespère représentant du recteur, Jeanne Vanterpool-Rogers Présidente de l'Office du

tourisme, Sylviane John directrice de l'Office du tourisme, Grégoire Dumel de l'Office du tourisme, Medhi Boucard directeur de l'Éduca-

tion (Collectivité de Saint-Martin), Jeanine Hamlet Principal du Collège III, Vernicia Brooks de l'association Nature Valley Colombier, Romain Renoux de la Réserve Naturelle, ainsi que des directrices d'établissements du second degré.

Les activités et actions de cet enseignement ont été rendus possibles grâce à un partenariat efficace avec notamment le CTO (Caribbean Tourism Organisation), la Réserve naturelle, et l'association Nature Valley Colombier.

Monsieur Jespère a précisé qu'il souhaite une pérennisation de ce dispositif et une éventuelle extension aux autres établissements du territoire, pour les 1er et 2e degrés.

La Présidente du Conseil territorial Aline Hanson, se dit satisfaite d'une telle expérience, qui fera de ces jeunes les vrais ambassadeurs du tourisme, activité centrale de l'économie de Saint-Martin. Madame la Présidente salue en outre la convention-cadre signée entre la Collectivité, l'Education nationale et l'Office du tourisme, qui a démontré son efficacité grâce à l'implication de tous, et au service de la jeunesse.

La Collectivité prépare le nouveau Code de l'Urbanisme et le PLU



Philippe Baffert (2e en partant de la gauche) pose avec les élus et techniciens de la Collectivité

Dans le cadre de la compétence qu'elle a acquise en avril 2012, la Collectivité travaille à la création du premier Code de l'Urbanisme de Saint-Martin. Afin d'aboutir à un code pertinent et adapté aux spécificités du territoire, la Collectivité a fait appel à Philippe Baffert, consultant en urbanisme, chargé dans le cadre d'un mandat défini par un appel d'offres d'accompagner les élus dans la création de ce nouveau code.

Une première réunion, initiée par Philippe Baffert, a d'abord eu lieu en février 2014, les deuxième et troisième sessions de travail se sont tenues fin avril et le 16 et 17 juin 2014, en présence du premier vice-président Guillaume Arnell, du conseiller territorial René-Jean Duret, du président du CESC George Gumbs, et des techniciens de la Collectivité, de l'état et du CAUE (Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement). Il s'agissait, à partir du code national de l'urbanisme, d'élaborer un document propre à Saint-Martin. « Ce nouveau code va définir les règles d'urbanisme de notre territoire et par conséquent la manière dont notre île va se développer ces prochaines années. Nous avons souhaité que le code de St Martin soit simplifié, lisible et adapté à nos spécificités, sachant qu'en parallèle de la création du Code de l'urbanisme, un bureau d'études indépendant est chargé de constituer le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU). Nous ferons une adaptation finale de ces deux documents en fin d'année, de manière à garder une cohérence d'application, et de veiller à ne pas bloquer les projets d'investissement déjà engagés », indique Guillaume Arnell.

À l'issue des deux grandes réunions de travail de ce mois de juin, la rédaction du Code de l'urbanisme devrait être achevée en octobre prochain, pour une entrée en vigueur au premier trimestre 2015 en même temps que le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

ZumFit Une dernière sur le thème du mondial de football !



Le programme ZumFit, lancé en février dernier par la Collectivité et ses partenaires, s'est achevé en apothéose, vendredi 27 juin, sur le Front de mer de Marigot. Pour cette dernière session de la saison, les organisateurs ont voulu marquer le coup, avec une soirée de clôture haute en couleurs, sur le thème de la coupe du monde de football, qui se déroule en ce moment même au Brésil.

Pour cette dernière, les danseurs ont beaucoup donné, ils ont « zumbé » dans la tenue de leur équipe favorite et s'en sont donné à cœur joie dans une ambiance festive et colorée, comme on les aime à Saint-Martin.

De février à juin 2014, la Collectivité a promené le programme ZumFit dans tous les quartiers de l'île. De Quartier d'Orléans à Sandy Ground, en passant par Grand Case et Marigot, les Saint-

Martinois ont pu se dépenser sur les rythmes cadencés de la Zumba, cette danse sportive qui fait fureur.

Au travers de cette manifestation sportive inédite, la Collectivité de Saint-Martin a souhaité sensibiliser la population à l'importance d'une bonne hygiène sportive et d'une nutrition équilibrée. Un pari réussi, puisque les habitants des différents quartiers sont venus nombreux participer aux séances de ZumFit tous les vendredis, pendant quatre mois.

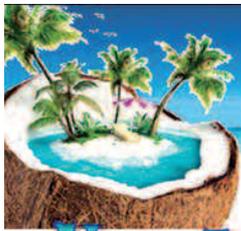
À l'initiative de ce programme, les services Sports et Jeunesse de la Collectivité tiennent à remercier leurs partenaires : la Semsamar, l'association Jeunesse Soualiga et SXM Zumba FWI, pour leur implication précieuse dans la réussite de ce projet.

Visite de courtoisie de la sous-préfète Régine Pam



La Présidente Aline Hanson a reçu la sous-préfète Régine Pam, chargée de mission auprès de la préfète de la Région Guadeloupe. Une visite de courtoisie qui a permis d'évoquer un certain nombre de thèmes importants pour Saint-Martin, la sous-préfète ayant notamment abordé le dossier de l'illettrisme, qu'elle souhaite relancer, et celui de la géographie prioritaire, dont les contours restent à déterminer.

La réunion s'est déroulée en présence de Monsieur Hénoc Patrick, chef de projet CLSPD.



Des Vacances Bleu



Nos Accueils sur les écoles

Maternelle Evelina Halley

Les enfants vivront leurs vacances Autrement

Maternelle Orléans mixte 2

Un programme varié et adapté est conçu pour nos petits

Elémentaire Hervé Williams 2

Spécialement pour les enfants avec une équipe dynamique

Elémentaire Orléans mixte 2

Du Fun, de la joie et de la vie avec la CTOS

Elémentaire Sandy-Ground

Si toi aussi, tu veux t'amuser, viens avec nous !

Sport Activities
Dancing Outdoor visits

Au Programme

"Des Vacances qui Bougent"

Jeux d'eau

Visites

Activités Sportives

Sorties

Chants Danses

FUN DAY!

Our Camps on the schools

Kindergarden Evelina Halley

The children will spend their holidays differently

Kindergarden Orleans mixte 2

A varied and adapted program is made (done) specially for our little ones

Hervé Williams 2 elementary school

A program just for the kids with a very dynamic team

Orléans mixte 2 elementary school

Fun, Joy and lots of life with the CTOS

Sandy-Ground elementary school

Come and enjoy the fun with us !

Water games activities
Singing Handy crafts

Evelina Halley

Maternelle Kindergarden
3 - Sans 3 to 5 years

Orléans 2

Maternelle Kindergarden
3 - Sans 3 to 5 years

Hervé Williams 2

Elémentaire Elementary School
6 - 12 ans 6 to 12 years

Orléans mixte 2

Elémentaire Elementary School
6 - 12 ans 6 to 12 years

Sandy Ground

Elémentaire Elementary School
6 - 12 ans 6 to 12 years

Inscription

au service Inscription :

Annexe CTOS, Ancienne Ecole Evelina
HALLEY 97150 Marigot Saint-Martin
Tel : 0590 27 94 84 0690 88 20 15

Tarification

25€ / semaine
80€ / mois

Tout compris

Repas
Transports
Baignade
Visites pédagogiques



Pièces à fournir :

1 Photo
Copie du carnet de Vaccination
Copie assurance en responsabilité civile
Copie de l'attestation CAF

CAISSE TERRITORIALE DES ŒUVRES SCOLAIRES
SERVICE PERI ET EXTRASCOLAIRE



La CTOS organise des Vacances Autrement

du 07 au 31 juillet 2014

de 8h30 à 16h

Pour tous les enfants

The CTOS is organising

The summer holidays

DIFFERENTLY

From 07th to the 31st of July 2014

From 8h30 am to 4 pm

For all kids from 3 to 12 years

de 3 - 12ans

Rapt de 200 jeunes filles au Nigéria

La Ministre se mobilise pour leur libération avec de jeunes Antillaises



Bring Back Our Girls – Une vingtaine de jeunes antillaises ont eu l'opportunité de poser avec la Ministre (en rouge, Junisa Gumbs chargée de Mission Services Extérieurs Administration Territoriale Maison de Saint Martin)

Lundi 12 mai 2014, George Pau-Langevin, Ministre des Outre-mer, a souhaité se mobiliser aux côtés d'un groupe de jeunes Antillaises en posant sur la toile avec le slogan # Bring Back Our Girls. Une mobilisation mondiale inédite autour du sort de plus de 200 lycéennes enlevées en avril dernier par le groupe islamiste armé Boko Haram, au Nigéria.

Outre son aspect humanitaire, cette rencontre a été l'occasion pour Junisa Gumbs, chargée de mission à la Maison de Saint-Martin à Paris, d'évoquer avec la Ministre l'utilité d'une représentation de la Collectivité à Paris. La Ministre, ainsi que les jeunes antillaises présentes ont manifesté leur intérêt pour la présence de Saint-Martin au sein de la sphère politique en métropole et pour le potentiel que constitue cette nouvelle représentation de l'île pour les territoires d'Outre-mer.

Une belle soirée d'ouverture pour la Maison de Saint-Martin

La Collectivité a officiellement ouvert les portes de la Maison de Saint-Martin, au n°54 rue de Varenne à Paris, le vendredi 6 juin 2014. Afin de marquer la représentation de notre Collectivité au cœur de Paris, la Présidente Hanson avait choisi d'organiser une petite réception visant à présenter les lieux à ses invités. Et c'est autour du verre de l'amitié que l'ensemble des convives a pu découvrir les prérogatives de la Maison de Saint-Martin et rencontrer le personnel chargé de l'animer.

Avec un pied dans la capitale, la Collectivité de Saint-Martin s'est ainsi rapprochée des centres décisionnels, cette représentation nationale lui permettant de renforcer ses liens de coopération et de lobbying avec les administrations centrales et les institutions européennes. L'antenne de l'Office de Tourisme dans la capitale a également ses bureaux au sein de la Maison de Saint-Martin, qui a aussi pour vocation de devenir un point d'accueil pour les Saint-Martinois vivant en métropole et plus largement en Europe, ainsi qu'un relais d'accompagnement administratif et social pour les étudiants.

C'est en ces termes que la Présidente Hanson a présenté la Maison de Saint-Martin aux invités présents, tous ravis de cette avancée significative pour notre territoire.



La Présidente Hanson, entourée de Serge Caillet, commandant de la gendarmerie d'outre-mer et de Harry Placide, directeur de la Générale des Eaux



La Vice-présidente Ramona Connor pose avec la Députée de Guyane Mme Berthelot et Edwin Laupen Pr AJEG



La Présidente Hanson s'entretient avec le responsable d'Atout France

SAINT-MARTIN 2014

14 Juillet

PROGRAMME des Festivités de Marigot

DIMANCHE 13 JUILLET 2014

- 14H00 – 22H00 Animations musicales et culturelles sur le Kiosque : MC Ricky Da Phox**
Musical Entertainment on the Kiosk
Power Band – DJ Prince – Piki Dance Group – Little Blossom – Little Sunshine
Rickicio & Brother – Jolly Boys – Calypsonians – Grain d'Or – Gotskills SXM & Tiki Dance group
- 15H00 Projection de la Finale de la Coupe du Monde sur écran géant, Kiosque**
World Cup Final game broadcasted on giant screen

LUNDI 14 JUILLET 2014

- 9H00 Cérémonie religieuse, Eglise Catholique de Marigot**
Religious service, Catholic Church of Marigot
- 10H15 Dépôt de gerbes, Monument aux Morts de la Collectivité**
Wreath laying Ceremony, Memorial Monument of the Collectivité
- 10H30 Défilé du 14 juillet**
Rue de la République › Boulevard de France › Rond-point du Mini Club
14th of July Parade, Marigot Waterfront
- 11H00 Allocutions officielles et Vin d'honneur, Front de Mer**
Official Speeches and Cocktail, Marigot Waterfront
- 12H30 Course de voiliers traditionnels au départ de la Baie de Marigot**
Traditional Boat race departing from the Marigot Waterfront
- 12H00 – 22H00 Animations musicales et culturelles sur le Kiosque : MC Ricky Da Phox**
Musical Entertainment on the Kiosk
DJ Denicio – Juco & Friends' String Band – Rhythm Boys – Gunslingers – Royalty
Shawn – Phox Dancers – Oswald – Prince & Unique Band – Gotskills SXM & Tiki Dance group
- 14H00 – 16H00 Jeux traditionnels / Traditional Games - Kiosque**
- 17H00 Les Foulées du 14 juillet, course pédestre 6 km dans Marigot**
Marigot 6 Km running race
- 18H00 Animations musicales sur la Marina Royale**
Musical entertainment on the Marina Royale
- 21H00 Feu d'artifice / Firework display**



License n°2-102788
et n°3-1027889